

INTÉGRATION ECONOMIQUE : P.4 Ruée vers le Commonwealth ! la panacée ?



canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication N°093 du 24 Juin 2021 **PRIX 250F**

ENQUÊTE MERCER : P.3 Vivre à Lomé coûte plus cher qu'à Rio de Janeiro



DÉCENTRALISATION

Les communes disposent d'un nouveau guide pour leur plan de développement communal P.2



Le ministre Essomanam Edjéba

ECONOMIE

L'ECO ANNONCÉ POUR 2027 : Un véritable serpent de mer P.5



Les Chefs d'Etat au sommet de la CEDEAO

SANTÉ

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG : L'Association "AIDA" fait œuvre utile P.2



Don de sang par les membres

Saveur Originale
MIEL
Un goût traditionnel!

(+228) 90 28 30 45 / 91 65 26 97 © Agoè Anomé



DECENTRALISATION :**Les communes disposent d'un nouveau guide pour leur plan de développement communal**

Les 117 communes du Togo disposent désormais d'un nouveau guide national d'élaboration d'un plan de développement communal (PDC) pour une meilleure utilisation des pratiques dans la planification du développement de leurs territoires. Face aux professionnels des médias le jeudi 17 juin 2021 à Lomé, le ministère délégué chargé du développement des territoires (MDDT), initiateur et concepteur de ce document, avec en tête son ministre de tutelle, Essomanam Edjéba, a apporté des éclairages sur les enjeux du guide national d'élaboration d'un plan de développement communal.

A en croire le premier responsable du ministère délégué chargé du développement des territoires, ce guide permet d'établir un cadre harmonieux et formel de planification du développement à l'échelle des communes au Togo.

Ce document guide national d'élaboration d'un PDC est le résultat d'un processus en 5 grandes étapes à savoir : la mise en place du cadre institutionnel, l'évaluation du guide de 2014, l'actualisation et la validation nationale du guide proposé, la soumission du document validé à des ministères clés et la communication en conseil des ministres relative au document final qui a pris en compte des préoccupations nouvelles et transversales dans le processus d'élaboration des plans de développement territoriaux.

Selon le ministre délégué chargé du développement des territoires, M. Edjéba Essomanam, l'utilisation de ce document s'avère aujourd'hui nécessaire dans la conception des différents (PDC) et constitue un cadre référentiel qui devrait les accompagner à concevoir et mettre en œuvre leur potentiel en matière du développement social. "La décentralisation a connu un coup d'accélérateur avec des avancées notoires depuis que le Togo a opté pour la décentralisation comme tremplin d'un développement équilibré et durable.

Et dans sa mission d'accompagnement et d'incitation au développement des communes, le MDDT a évalué et actualisé le guide de 2014 afin que chaque commune puisse disposer des documents de mobilisation



La table d'honneur

et de plaidoyer permettant d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs dans la gestion des affaires de la cité et de rapprocher les communautés entre elles afin de promouvoir un développement efficient des territoires", a-t-il laissé entendre.

Dans sa présentation technique, le directeur de l'information et de la cartographie au ministère délégué chargé

du développement des territoires, Akakpo Kouami, a rappelé que le processus d'élaboration du présent outil de travail pratique a été à la fois itératif et participatif. "la réalisation de ce document a connu la participation entre autres des acteurs communaux, des différents services déconcentrés de l'État, du Programme de décentralisation et de gouvernance locale

le (ProDeGoL) du GIZ au Togo, du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), des organisations de la société civile, de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de l'Université de Kara", a-t-il indiqué.

Occasion pour la cheffe du Programme décentralisation et gouvernance locale (ProDeGoL), Dr Omnia Aboukorah-Voigt, qui appuie le ministère délégué dans cette initiative de réitérer l'engagement de son institution, à travers la coopération technique allemande et la coopération du gouvernement allemand en général, à travailler d'arrache-pied aux côtés des autorités togolaises pour des résultats significatifs dans la mise en œuvre de ses priorités et de sa politique de développement. "Nous appuierons les équipes du ministère au renforcement de leurs capacités pour s'approprier, se familiariser avec les différentes parties du guide, et la manière dont ils doivent commencer à élaborer les plans de développement communaux." a-t-elle souligné.

A noter que l'élaboration de ce guide est le fruit de la coopération entre le Togo et les différents partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne et le ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), à travers le ProDeGoL mis en œuvre par la GIZ.

Il faut ajouter qu'au programme une mission constituée des cadres du département ministériel a en charge la conduite des activités de la vulgarisation du nouveau guide sur l'étendue du territoire national du 29 juin au 1er juillet prochain, afin que chaque commune du Togo puisse s'approprier et s'en inspirer pour définir un modèle de développement économique et participatif dans la sous-région. Ce qui oblige à une compréhension et la maîtrise de la démarche de ce processus devenu un préalable indispensable à la réussite d'une planification du développement local.

Khaled Bonfoh

B.K.

JOURNEE DES MARTYRS :**Une opportunité pour cultiver et perpétuer l'esprit de patriotisme selon Professeur Essohanam Batchana**

La journée du 21 juin au Togo est chaque année célébrée comme une fête en mémoire des martyrs, toutes ces personnes qui se sont données corps et âmes au péril de leurs vies pour la liberté de tout un peuple. Que révèle profondément cette journée et quel sens lui donner ? Reçu au cours d'une émission sur la Télévision Togolaise (TVT), le Professeur Essohanam Batchana, Maître de Conférence en histoire contemporaine à l'Université de Lomé (UL) et l'actuel nouveau directeur à la direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) de l'UL a levé un coin de voile sur cette célébration.

Un martyr, selon Pr Essohanam Batchana, est quelqu'un qui est mort pour la patrie depuis l'époque coloniale jusqu'à l'accession de son pays à la souveraineté inter-



Gerbe de fleurs à la place des martyrs

nationale. C'est le symbole du patriotisme.

Aujourd'hui, les martyrs symbolisent tous ceux que la nation doit célébrer en raison de leur combat, leur conviction, leur idéologie ou leur sens du patriotisme. Que ce soit le roi de Mango, celui de Tado ou encore les incidents de Vogan, Lomé ou Pya-Hodo, le sang de plusieurs togolais a coulé sur la terre de nos aïeux afin de bri-

ser les chaînes de l'opresseur et aller droit vers la liberté.

"Cette journée n'est donc pas le moment d'être triste, mais plutôt d'être fier de ces Hommes et pouvoir perpétuer cet esprit. C'est la nation qui décide de qui peut être appelé martyr. Mais la première condition, c'est la mort qui ne doit pas être naturelle mais provoquée. Beaucoup de Togolais sont tombés afin de

lever la tutelle de l'ONU sur le Togo. Ces gens sont comme des héros", a-t-il indiqué.

Bien que bon nombre de togolais soient morts à des dates différentes, l'histoire nous rappelle que la date du 21 juin a été retenue pour commémorer ces vaillantes personnes en raison du nombre considérable de la perte en vies humaines enregistrées ce jour-là.

Au total 20 togolais sont tombés à Pya-hodo dans la région de la Kara le 21 juin 1957, en voulant protester contre le joug colonial.

En somme, le Togo continuera de pleurer ces braves hommes et femmes dont la lutte a conduit à son indépendance et la journée du 21 juin sera toujours gravée dans les mémoires de toutes les générations, a conclu Pr Essohanam Batchana.

ENQUÊTE MERCER :

Vivre à Lomé coûte plus cher qu'à Rio de Janeiro

Le cabinet Mercer a dévoilé mardi dernier son enquête annuelle sur le coût de la vie et du logement pour les expatriés. Selon cette enquête, Achgabat, la capitale du Turkménistan en pleine Asie centrale est la ville la plus chère en 2021. L'enquête révèle également que Lomé (136ème rang mondial) devient de plus en plus chère ; elle occupait le 154e rang l'année dernière.

L'étude Mercer a porté sur 209 villes à travers le monde. Il s'agit d'une des études les plus exhaustives. Elle a pour but d'aider les multinationales et les gouvernements à définir la rémunération de leurs salariés expatriés. L'étude prend en compte plusieurs facteurs comme le coût du logement, de l'alimentation, de l'habillement, du transport et des loisirs.

Il faut dire que cette année, le classement a été bouleversé par la pandémie de coronavirus, à la suite de laquelle de nombreux pays ont connu un déclin économique dont ils ne se sont pas remis.

De même, l'étude a démontré que la moitié des 10 villes les plus chères sont situées en Asie confirmant les précédentes enquêtes ; ceci en raison de la faiblesse du dollar. Ashgabat (Turkmenistan), Hong Kong et Beyrouth occupent les 3 premières places du classement.

A l'opposé, les villes américaines ont globalement baissé dans le classement. New York est passé de la 6ème à la 14ème place, Los Angeles de la 17ème à la 20ème place et San Francisco de la 16ème à la 25ème place. Un recul

principalement lié aux fluctuations monétaires l'année dernière, indique Mercer.

Du côté du bas de classement, Brasilia (205ème), Tunis (206ème), Tbilissi (207ème) et Lusaka (208ème) ferment la marche. Juste devant Bichkek, capitale du Kirghizistan.

Quid des villes africaines dont Lomé

En Afrique, Ndjamen (Tchad) 13ème, Lagos (Nigéria) 19ème et Libreville (Gabon) 20ème, battent le record de la cherté

et figurent parmi les 20 villes les plus chères au monde en 2021.

La capitale togolaise n'est pas en reste pour sa part. Lomé passe désormais au 136e rang mondial contre 154e place mondiale en 2020. Ainsi, vivre à Lomé est plus onéreux que vivre au Caire (Egypte), à Cape Town (Afrique du Sud), Kigali (Rwanda). Lomé est plus chère que Bogota (Colombie), Rio de Janeiro (Brésil) ou Leipzig (Allemagne).



Des citoyens en plein marché à Lomé.

La publication de cette enquête vient corroborer la situation d'extrême cherté de la vie que traversent actuellement les Togolais.

En effet les populations togolaises se plaignent depuis quelques semaines de la hausse des prix des

produits de première nécessité, avec en toile de fond l'augmentation par le gouvernement le 11 juin dernier des prix de produits pétroliers qui a induit une hausse des tarifs de transports urbains et interurbains.

J.L.

FRONT SOCIAL :

Après la Covid 19, les togolais ploient sous la cherté de la vie

Depuis quelques semaines, les togolais font face à un fléau pire que la covid 19, il s'agit de la cherté de la vie. Denrées alimentaires de première nécessité, produits pétroliers ont tous vu leurs prix partir en hausse. Le bol du maïs à 800 francs, celui du haricot à 1500-2000 francs, 80 francs de plus sur le prix du litre du carburant etc, sont autant de signe de la cherté de la vie dans notre pays.

Alors que le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et les autres salaires restent inchangés depuis des lustres, les populations sont dans une situation alarmante et ne savent plus à quel saint se vouer depuis le début de la flambée des prix des produits de première nécessité avec en toile de fond celle des produits pétroliers qui a également entraîné avec elle, une nouvelle flambée de prix dont les tarifs de transports urbains et interurbains.

Aussitôt mis au parfum de la situation, organisations de la société civile, organisations religieuses, partis politiques et plusieurs syndicats de défense des droits de consommateurs sont montés au créneau en menant des actions en vue



Des commerçants

d'attirer l'attention du gouvernement sur ces changements qui, selon eux, risquent de plonger le Togo vers une crise sociale sans précédent. Mais, force est de constater qu'à ce jour rien n'est fait pour refaire un équilibre entre les revenus mensuels et les prix des produits de consommation.

Ainsi, le citoyen lambda le plus pauvre avec un SMIG de 35 mille peine à vivre sous la férule de la vie chère. Manger deux fois à Lomé devient pénible ; se déplacer une corvée. Une situation qui intervient après un long temps d'état d'urgence sanitaire qui a déjà affamé une frange des togolais et réduit drastiquement les activités économiques de plusieurs.

Aux nombreuses interrogations sur cette soudaine

cherté de la vie, les réponses des gouvernants ont du mal à convaincre. Si, sur la question des produits pétroliers, le gouvernement justifie cette augmentation par la hausse du prix du baril du pétrole sur le cours des marchés internationaux. Or, les analyses de plusieurs observateurs démontrent qu'il y a quelques années le prix du baril était plus élevé et parfois beaucoup plus bas sans que le ration prix qui nous est servie actuellement ne soit vérifiée. Tout cela pour dire que la raison est ailleurs, selon ces derniers, car l'on a été plusieurs fois habitué aux tours de passe-passe de ceux qui nous dirigent.

Toutefois, il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que l'instauration de la Taxe sur les Véhicules à Moteur

(TVM), et l'augmentation des taxes au niveau des péages pour combler les déficits budgétaires, selon le gouvernement, sont en partie des causes sous-jacentes de la flambée des prix des denrées de première nécessité.

Une situation qui devient intenable pour les togolais quand on se rappelle que c'est au nez et à la barbe de tous que des révélations sur les folles dépenses du Comité de suivi et de fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) dans l'affaire du " pétrole gate " ont secoué la République sans que personne ne soit inquiété à ce jour.

Si rien n'est fait par les gouvernants pour promouvoir une justice sociale et juguler la situation actuelle de vie chère doublée d'une avancée galopante de la pauvreté, il est fort à parier que le pays connaisse dans les temps à venir de véritables tensions sur le front social.

Rappelons que c'est une simple augmentation du prix du pain qui a entraîné des remous sociaux à Khartoum au Soudan, emportant en avril 2019 au passage, le régime de l'homme fort d'alors Omar El Béchir.

K.B.-J.L.

INTEGRATION ECONOMIQUE :

Ruée vers le Commonwealth ! la panacée ?

Bien que faisant partie des pays de la francophonie, le Togo ne cesse d'exprimer des sentiments pour le Commonwealth, une communauté des nations unies créée depuis le 11 décembre 1931 par le parlement britannique.

C'est depuis 2014 que le Togo a enclenché le processus d'adhésion à cette communauté afin d'élargir son champ de relations multilatérales et diversifier ses relations d'amitié et de coopération. Une lutte qui s'avère audacieuse, mais pas impossible. Tout comme le Togo, le Gabon est également sur les traces afin de rejoindre le seul pays d'Afrique francophone, le Rwanda qui en fait déjà partie.

Derrière cette adhésion, l'on peut y voir le rapprochement entre Lomé et Kigali dont le chef de l'Etat Faure Gnassingbé est fortement inspiré.

En effet, une délégation du Commonwealth était au Togo pour échanger avec la cheffe du gouvernement, Victoire Dogbé et quelques membres du gouvernement. Bientôt ce sera au tour

des organisations de la société civile, des médias et des partis politiques avant la production d'un rapport final qui devra situer le Togo sur la suite du processus d'adhésion.

Les avantages

Faire partie du Commonwealth n'implique pas du tout le retrait du Togo de la francophonie. Cela se révèle comme une opportunité afin de renforcer les programmes d'enseignement en anglais, l'activation d'un nouveau partenariat et surtout pouvoir bénéficier du Fonds pour la Coopération Technique (CFTC), dont dispose tous les 53 pays membres.

L'autre avantage, c'est de s'approprier le dynamisme très en vue des pays anglophones africains en comparaison avec le capharnaüm démocratique et écono-

mique qui sévit dans la plupart de pays africains francophones. Le gouvernement togolais lorgne le modèle de Singapour et de l'Inde tout comme celui du Rwanda et de la Tanzanie aux fins de rendre le pays plus compétitif et attractif en vue de s'offrir ainsi de meilleures opportunités pour soutenir le Plan National de Développement lancé en mars 2019.

Il faut tout de même préciser que le Commonwealth ne prévoit aucun accord de coopération civil ou militaire entre les États membres, aucun avantage commercial, aucune baisse des droits de douane, mais juste des programmes de solidarité et de coopération internationale pour aider les pays membres et ceux en guerre. C'est un marché de 2 milliards de



consommateurs dont les 53 États membres sont d'anciens territoires de l'Empire britannique. Il fait la promotion d'une série de valeurs communes à ses membres telles que l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit.

La panacée ?

Toutefois, adhérer au Commonwealth apparaît comme une perte de l'hégémonie française au Togo depuis longtemps faisant parti du pré carré français. Cela permettra à notre pays de diversifier les partenariats, mais la

vraie question qu'il reste de poser est celle de savoir si les accords secrets qui donnent la primauté à la France seront revus ou c'est juste le menu fretin qui sera partagé avec le Commonwealth.

Il faut aussi rappeler que le dynamisme observé dans les pays du Commonwealth ne sera pas nôtre tant que la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'assainissement du climat des affaires ne sera pas un véritable cheval de bataille pour nos gouvernants.

K.B.-J.L.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE :

Le SAM entre en vigueur le 1er juillet prochain

Plus que quelques jours et les opérateurs économiques togolais devront s'adapter aux nouvelles exigences du système automatisé de marquage (SAM) des produits.

À partir du 1er juillet 2021, tous les produits énumérés dans l'article de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 (notamment eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs) connaîtront un contrôle strict aux frontières et des inspections aux points de ventes intérieurs.

Dorénavant ces produits ne pourront être offerts ni affichés à la



vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de marque sécurisée obligatoire. Cette nouvelle stratégie de l'Office

togolais des recettes (OTR) vise à faciliter la lutte contre la contrebande et l'importation illégale des produits.

Il s'agira également

d'améliorer la sécurité et l'authenticité des produits, promouvoir l'économie légitime, assurer la traçabilité de ces produits afin de mieux identifier leur origine et leur légitimité. Tout ceci afin de renforcer les caisses de l'État à travers un maximum de recouvrement de recettes qui ne peut aboutir qu'à travers le suivi de la production de certains produits et la simplification du système de collecte des taxes.

Dès que la loi entrera en vigueur, tous les contrevenants seront sévèrement punis

conformément au code des douanes nationales, au code général des impôts et au livre de procédures fiscales. Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au code des douanes nationales, au code général des impôts et au livre de procédures fiscales.

Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Khalef Bonfoh

L'ECO ANNONCÉ POUR 2027 :**Un véritable serpent de mer**

La souveraineté africaine passe par la souveraineté monétaire comme on ne cesse de le marteler depuis quelques années. Réunis en sommet le samedi 19 juin dernier à Accra au Ghana, les chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont relancé le projet commun de monnaie commune aux quinze pays de l'espace sous régional ouest-africain suspendu depuis un an à cause de la pandémie au corona virus. L'Eco sera donc lancé en 2027, d'après la feuille de route présentée par le président de la commission Jean-Claude Kassi Brou.

Après le colloque de Lomé sur les états généraux de l'Eco, qui a abondé plus en littérature qu'en actions concrètes, et le sabotage du président français Emmanuel Macron avec l'annonce de son compère Ouattara de la Côte d'Ivoire sur un Eco version UEMOA, les choses sont une fois encore au point mort en ce qui concerne l'objectif de création de la monnaie unique que se sont donnés les pays de la CEDEAO depuis 1983.

Pour permettre l'atteinte de la nouvelle échéance communautaire, les chefs d'Etat ont adopté un nouveau pacte de convergence de stabilité macro-économique, engageant ainsi leurs pays respectifs à valider l'ensemble des critères de convergence entre 2022 et 2026.



"Nous avons une nouvelle feuille de route et un nouveau pacte de convergence qui couvrira la période entre 2022 et 2026, et 2027 sera l'année de lancement de l'Eco", a indiqué Jean Claude Kassi Brou, à la fin des travaux. Si les engagements sont tenus, la zone devra entrer en phase de stabilité à partir du 1er janvier 2027.

Selon l'économiste

sénégalais Moubarak Lô, il paraît difficile de faire converger un pays comme le Nigéria et ses 10% d'inflation avec ceux de la zone UEMOA, l'union économique et monétaire ouest-africaine, l'actuelle zone franc, où l'inflation est sous la barre des 2 %. De plus, les intérêts économiques divergents entre les pays producteurs de pétrole

d'une part et d'autre part, les pays importateurs doivent être conciliés. Ce qui, là encore, peut prendre du temps.

Pour son confrère sénégalais, Pr. Malick Sané, le Nigéria ne joue pas son rôle de pays leader, suffisamment engagé à tirer les autres pays vers le haut parce qu'il y a des coûts économiques et des coûts sociaux que le Nigéria devrait supporter. Et, ce pays n'a pas encore le courage de les supporter comme la France et l'Allemagne l'ont fait en ce qui concerne l'Europe. " Le Nigéria devrait montrer plus d'engagement, plus de détermination en travaillant pour se conformer et rendre possible la mise en place de cette monnaie unique à l'horizon 2027 " a-t-il indiqué.

D'un économiste à l'au-

tre, l'économiste ivoirien, Séraphin Prao, trouve qu'il y a "un manque de cohérence au sein de la CEDEAO composée de huit monnaies". Ces pays, dit-il, "n'arrivent pas à s'accorder fondamentalement sur la nécessité d'y aller ou pas".

L'obstacle français

Pour Séraphin Prao, l'un des plus grands obstacles est qu'il " faut résoudre le problème de la zone Uemoa avec la France. La France ne veut pas que nous allions à cette monnaie unique. Nous avons besoin d'une rupture totale avec la France".

Aussi précise-t-il que " Le 21 décembre 2019, en visite en Côte d'Ivoire, Macron a saboté le projet originel pensé et mûri par ses pères fondateurs depuis 1983. Cela a créé un certain désordre. Le Ghana et le Nigeria ont manifesté vigoureusement l'immixtion de la France dans ce projet ".

Après moult report, Cette nouvelle échéance vient doucher une fois encore les ardeurs des mouvements d'émancipation anti-CFA. Il est donc clair comme de l'eau de roche qu'avec la présence de certains chefs d'Etat qui symbolisent la cinquième colonne au sein de la CEDEAO, semblables à des " esclaves de maison " qui luttent plus pour le maintien du statut quo à cause de certains privilèges au détriment du bien-être des peuples, c'est le wait and see.

La CEDEAO n'est pour l'heure bonne qu'à prendre des décisions pour sanctionner les pays qui ne sont pas dans le carcan démocratique tel que voulu par l'Occident. Le bien-être des pays de la communauté n'est pour l'heure pas encore sa priorité.

Jean Legrand



**Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
facilite les opérations de dédouanement
des marchandises.**

JOURNEE MONDIALE DU DON DE SANG : L'Association " AIDA " fait œuvre utile

La journée mondiale du don de sang est célébrée le 14 juin de chaque année. Pour cette année 2021, le slogan de la journée mondiale du donneur de sang est : " Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde ". Afin de se joindre au leitmotiv de cette année, l'association " Action Inclusive de Développement en Afrique " (AIDA) a mobilisé ses membres et sympathisants le samedi 19 juin, journée apothéose de la semaine du donneur de sang pour une opération de don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) sis à Lomé.



Photo de famille

Ils étaient nombreux ces togolais à avoir répondu à l'appel de l'association AIDA, qui des semaines plus tôt a parcouru nombre de quartiers de Lomé la capitale à travers sensibilisation pour inviter le maximum à cette opération.

Cette quatrième opération du genre organisée par l'association AIDA, se justifie par les inquiétudes récurrentes du CNTS sur la quantité de sang disponible dans les banques de sang, qui toujours très insuffisante face à une forte

demande et qui nécessite plus de donneur. Selon les statistiques fournies par le CNTS, 1 personne sur 3 n'arrive pas à trouver une poche de sang lorsque besoin est. A titre d'exemple l'année dernière, le CNTS a pu collecter 51.530 poches de sang sur une demande estimée à environ 75.000 poches de sang. C'est donc dire que la pénurie est réelle.

" Des femmes meurent en accouchant, par manque de sang, des enfants meurent, des accidentés quittent ce monde par manque de sang. Ces personnes peuvent un jour être parmi l'un d'entre nous. Ce n'est pas toujours les autres. C'est une raison pour laquelle tout le monde en âge et en capacité de le



Donu Komlan, président AIDA

faire doit donner du sang ", a indiqué le président de l'association AIDA, Donu Komlan.

Pour sa part, le chef-service information éducation et communication (IEC) au centre national de transfusion sanguine, M. Tete Sena Yao, a exprimé sa joie et ses remerciements à l'association AIDA qui ne lésine sur les moyens pour appuyer les demandes en sang du CNTS. Il a émis le vœu que les autres organisations de la société civile et différents corps de métiers emboîtent le pas à l'association AIDA, car, pour lui, " Tous, nous sommes des candidats potentiels à la transfusion sanguine ". Un appel sans doute très reçu par tous !

Notons que l'association

AIDA a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique et culturelle des populations à la base dans une approche de développement humain durable et inclusif. Elle intervient dans les domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'éducation et de la santé, puis la protection de l'environnement.

Pour la manifestation de votre assistance ou contribution à l'association AIDA, nous contacter à l'adresse suivante : 08 BP 8084 Lomé 08, Lomé-Togo ; Tel. + 228 92 46 73 86 / 98 01 41 28 ; Email : associationaida20@gmail.com.

Francis Parreira

FOCUS : Le don de sang, un bien-fondé pour sauver des vies humaines

Le sang et les produits sanguins sûrs, qui permettent de réaliser des transfusions, constituent un aspect essentiel des soins et de la santé publique. Ils sauvent des millions de vies et améliorent la santé et la qualité de vie de nombreux patients au quotidien. Le besoin en sang est universel ; en revanche, l'accès au sang pour tous ceux qui en ont besoin ne l'est pas. Les pénuries de sang sont particulièrement criardes dans les pays en développement à l'instar de notre pays le Togo.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, en dépit des restrictions de mobilité et d'autres difficultés, les donneurs de sang de nombreux pays ont continué à donner du sang et du plasma aux patients ayant besoin d'une transfusion. Cet effort extraordinaire consenti pendant une crise sans précédent souligne le rôle crucial que jouent les donneurs de sang volontaires et bénévoles grâce à leur organisation et à leur mobilisation pour assurer un approvisionnement en sang sûr et suffisant en temps normal et en cas d'urgence.

Dans de nombreux pays, les jeunes ont été en première ligne dans les activités et les initiatives visant à garantir l'approvisionnement en sang sûr par des dons de sang volontaires et bénévoles. Les jeunes représentent une part importante de la population dans de nombreuses sociétés et sont généralement empreints d'idéalisme, d'enthousiasme et de créativité.

Que devient le sang donné ?

Chez chaque donneur de sang qualifié, il est prélevé une poche de sang ainsi que des échantillons de sang dans deux tubes. Les poches de sang collectées sont envoyées au laboratoire pour la qualification biologique (analyses de recherche de maladies transmissibles par le sang et détermination des groupes sanguins). Les poches de sang obtenues sont centrifugées pour séparer le sang en ses différents constituants que sont : les concentrés de globules rouges, les concentrés plaquetaires et le plasma frais congelé. Ainsi au total, un don de sang total est donc à l'origine de :

1 poche de concentré de globules rouges pour adultes ou de 2 poches de concentrés de globules rouges pour enfants

1 poche de concentré standard de plaquettes

1 poche de plasma à congeler rapidement pour conserver les facteurs de coagulation.

Ensuite les échantillons de sang des tubes sont envoyés au laboratoire

d'Immunohématologie pour la détermination des groupes sanguins et au laboratoire de Sérologie pour dépister le VIH / SIDA, les Hépatites B et C, et la Syphilis.

Les résultats issus de ces analyses sont mis à la disposition des donneurs de sang s'ils le souhaitent deux semaines après le don au centre national de transfusion sanguine (CNTS), et un mois au niveau du poste de collecte et de distribution (PCD).

Le sang collecté et ainsi traité est mis à la disposition des centres de santé pour soigner les malades. Ces malades peuvent être des accidentés de la circulation, des drépanocytaires, des femmes enceintes à l'accouchement, des malades de paludisme grave, etc.

Existe-t-il des risques de tomber malade après avoir donné son sang ?

Le don de sang ne présente aucun risque. Le matériel utilisé pour prélever le sang est stérile et à usage unique. Le volu-



Tete Sena Yao, Chef service IEC au CNTS

me de sang prélevé est rapidement remplacé par l'organisme après le don. A chaque don de sang, une quantité de 350 à 450 ml de sang soit 1/13^e du volume sanguin est prélevée. Physiologiquement, l'organisme a un surplus de globules rouges, ce qui explique que le don de sang soit parfaitement supporté. Rappelons qu'une consultation médicale est obligatoire et confidentielle avant le don.

Pourquoi le sang est-il vendu alors que la personne qui le donne n'est pas payé ?

Le don de sang est gratuit, mais la transfusion sanguine a un coût. Le sang est collecté et fourni par un service public. Il s'agit du centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Ce service public utilise des poches achetées, des produits pour le traitement et le conditionnement du sang. Toutes ces étapes préalables à la distribution finale du sang ont un coût élevé. Néanmoins, le CNTS cède le sang à un prix de cession fixé par l'Etat. Ce prix représente une contribution des malades aux coûts d'analyses et de conditionnement des poches de sang. En effet, du prélèvement jusqu'à la cession, la poche de sang devrait revenir à 30.000f. Les malades donnent moins de 30.000f grâce aux subventions de l'Etat et à l'aide des partenaires au développement. Dans les PCD, la cession se fait au même prix qu'au CNTS.

L.P.

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE**

Commission chargée du Suivi de l'Exécution
du Contrat Etat Togolais-SICPA S.A



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

Communiqué Conjoint :

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après 90 09 98 85/22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1^{er} juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

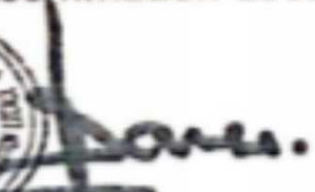
Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des
Finances


Sani YAYA

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale


S. F. Kodjo ADEDZE



**La Solution Automatisée de Marquage
(SAM) protège les consommateurs contre
les produits contrefaits.**